

Plans et agencement

Autor(en): **Brochmann, Odd**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **26 (1954)**

Heft 12

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-124343>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le critère fondamental de la capacité d'un logement, c'est donc l'espace réservé aux locaux de nuit. Et cette capacité sera dès lors le mieux définie par une notation exprimant le nombre de chambres à coucher et le nombre de personnes que ces chambres peuvent contenir (subsidiatement, le genre de construction); une telle notation peut se concevoir au moyen d'une lettre suivie de deux chiffres séparés par une barre oblique :

- la lettre (M ou A) indiquant le genre de logement : maison individuelle ou appartement ;
- le premier chiffre indiquant le nombre de chambres à coucher ;
- le deuxième chiffre indiquant le nombre total maximum de personnes.

Ainsi :

M 3/5 = maison de trois chambres à coucher pour cinq personnes ;

M 5/9 = maison de cinq chambres à coucher pour neuf personnes ;

A 4/6 = appartement de quatre chambres à coucher pour six personnes, etc.

(Par « chambre à coucher », il faut entendre toute pièce de l'habitation contenant en permanence un lit au moins et utilisée en ordre principal et habituellement pour dormir.)

Cette notation étant admise au départ, c'est évidemment affaire de techniciens et de sociologues de résoudre ensuite l'équation que nous avons évoquée plus haut, c'est-à-dire d'établir les normes qu'il convient d'adopter

pour chacune des capacités considérées : surface de chacune ou de l'ensemble des chambres à coucher, surface corrélative des locaux de jour, des dégagements, des espaces de rangement, etc.

L'avantage de la formule réside en ceci, qu'elle ramène tout problème de logement à ses vraies coordonnées sociales et familiales : définir la fonction d'abord, créer ensuite l'organe adapté à cette fonction.

Si, plutôt que de rester dans l'imprécision avec des termes vagues comme « un appartement de quatre pièces » ou une « maison de trois chambres à coucher », l'on prenait l'habitude de toujours raisonner en partant de la nouvelle notation proposée, si l'on se faisait une règle de porter celle-ci d'office sur tous les plans de construction, bien des malentendus et des incompréhensions s'aboliraient : les spécialistes des problèmes sociaux et familiaux seraient en mesure d'exprimer leurs desiderata avec une indiscutable netteté ; les architectes et les techniciens seraient rendus conscients du cahier des charges sociales et familiales qu'ils ont pour mission de traduire dans le concret.

Et peut-être alors se rendrait-on mieux compte du chemin qui reste à parcourir pour atteindre un meilleur équilibre familial dans les programmes de construction d'habitations populaires. Car, faute d'un instrument de mesure exact, nous sommes restés aux méthodes empiriques qui apprécient la capacité d'un logement « au jugé. »

L. WYNEN.

(Union internationale des organismes familiaux.)

PLANS ET AGENCEMENT¹

Par ODD BROCHMANN

professeur à l'Université technique de Norvège, département de l'architecture

Les hommes et leurs habitations

Chaque période de civilisation se caractérise par certains types de bâtiments qui lui sont propres et qui, aujourd'hui, attirent et intéressent plus particulièrement le profane aussi bien que le technicien. Tous les efforts de cette période se concentrent sur ces bâtiments, et les ouvrages en question restent des modèles du style et du caractère des constructions édifiées à l'époque. Pour ne donner que deux exemples caractéristiques, nous citerons les cathédrales de la période gothique et les palais princiers de la période baroque.

Il ne serait pas erroné d'affirmer que, de nos jours, ce sont les problèmes sociaux qui occupent cette position centrale et qui donnent le ton, et, parmi eux, celui de l'habitat est certainement le plus important. Ce problème, qui, primitivement, était complètement laissé à l'initiative privée (toujours insuffisamment développée et organisée) est devenu l'un des principaux problèmes dont se préoccupent les organismes gouvernementaux de tous les pays civilisés. Il fut un temps où la solution ne dépendait que du talent et de l'habileté professionnelle du constructeur lui-même ; aujourd'hui, les juristes, les économistes spécialisés dans les questions sociales, les politiciens et les urbanistes s'y intéressent. Et, pour les architectes, qui auparavant,

étaient restés étrangers à cette activité, c'est maintenant l'un des problèmes essentiels.

S'il est vrai que les architectes ont fait honnêtement des efforts pour comprendre les exigences et les problèmes sociaux de l'habitat, la majorité d'entre eux semblent avoir abordé ce domaine d'activité sans beaucoup essayer d'en pénétrer les mystères. En tout cas, il est étonnant de constater que nous savons si peu de choses sur les problèmes et les phénomènes particuliers au logement, aux constructions qui constituent le cadre des activités quotidiennes de l'individu et de la famille, sur ces questions en elles-mêmes et sur leurs rapports avec la situation économique, la position sociale, les coutumes et les particularités héréditaires, le milieu, les conditions géographiques et tous autres facteurs.

Notre ignorance peut s'expliquer de diverses façons. Quand il s'agit d'autres genres de construction, de bâtiments industriels par exemple, il est plus facile, semble-t-il, de rassembler les faits et les données d'importance décisive, car tout dans ce domaine tend vers le même objectif : rationalisation et accroissement de la productivité. Même lorsqu'il s'agit de bâtiments d'un genre plus complexe, comme les hôpitaux et les écoles, les utilisations auxquelles ils doivent répondre se laissent aisément définir. Il y a relativement peu de facteurs variables, et les principales questions à résoudre sont les mêmes si le bâtiment se trouve à Oslo ou à la Nouvelle-Orléans. En tout cas, l'architecte peut recourir aux ingénieurs, aux médecins ou aux maîtres du

¹ Des échanges de vues sont en cours avec l'auteur en vue de compléter ce document par la description et l'analyse d'expériences analogues effectuées dans d'autres pays que la Norvège.

corps enseignant qui, dans l'exercice de leurs fonctions, ont acquis de l'expérience et recueilli des observations dont ils lui demanderont instamment de tenir compte même si leur avis n'est pas sollicité.

Tel n'est point le cas pour le problème de l'habitat. Ici, le nombre des variables est presque illimité, qu'elles correspondent, soit à des réalités économiques ou géographiques, soit à des idées moins précises, à des habitudes ou à des circonstances fortuites. On ne peut pas raisonner ici comme plus haut et dire que tout homme qui possède sa propre maison ou son propre appartement est un expert dans l'art de *vivre* ou plutôt dans l'art d'*habiter*. Il peut aimer ou ne pas aimer la maison qu'il possède, mais il est rare qu'il sache donner un compte rendu méthodique de son expérience et distinguer ce qui est important de ce qui ne l'est pas. Si même il en était capable, on ne le lui demanderait pas et il n'aurait donc aucune chance de faire connaître son opinion au moment où il serait question d'édifier de nouveaux immeubles locatifs.

Mais les architectes eux-mêmes ne vivent-ils pas dans des maisons? En dehors de connaissances techniques, ils devraient pouvoir se placer sur le même plan que leurs clients et devenir, pour ainsi dire, leurs propres experts-conseils. En outre, ils sont généralement mariés et leur femme ne manque pas de leur parler des inconvénients que présentent la disposition de la cuisine ou l'absence de placards, et d'autres importantes questions de ce genre. Mon point de vue personnel est qu'un architecte ne devrait jamais se mettre à construire des logements sans l'expérience directe que seuls peuvent lui donner sa femme et ses enfants. Mais cette expérience est loin de suffire, car l'architecte évolue en général dans le monde des artistes et des intellectuels, c'est-à-dire dans un milieu très différent de celui des personnes pour lesquelles il doit principalement travailler. Même si les idées qu'il a sur la question coïncident avec la réalité future, rien ne nous garantit qu'elles correspondent aux besoins de l'homme moyen.

Si donc on désire acquérir une expérience valable et des connaissances vraiment utiles, le seul moyen d'y parvenir est de procéder à des investigations systématiques, à l'*examen des logements*, comme nous appelons ce genre d'enquête. Dans les Pays scandinaves, depuis la guerre, nous avons beaucoup travaillé dans cette voie et j'ai moi-même participé à deux de ces études. J'aurai surtout recours à mon expérience personnelle pour essayer de donner ici une idée de ce travail.

L'objet des enquêtes

Les trois objectifs visés par ces enquêtes sont les suivants :

Tout d'abord, il s'agit de vérifier les conditions *techniques* des logements et de s'assurer si les diverses installations fonctionnent de façon satisfaisante, si le chauffage et l'insonorisation sont suffisants, si les fenêtres sont bien placées, faciles à nettoyer, etc. Cette partie de l'enquête est assez aisée et ne présentera guère de difficultés. Les problèmes dont il s'agit ne sont pas particuliers aux logements ; on peut les étudier à propos d'autres genres de bâtiments ou dans un laboratoire. Ils n'ont joué ultérieurement qu'un rôle secondaire dans nos recherches.

Ensuite, il faut examiner comment le logement se prête au travail ; notamment en ce qui concerne la ménagère, mais sans oublier les devoirs que les enfants doivent faire à la maison et les diverses sortes d'activités qui se déroulent entre les quatre murs de l'habitation. Cette partie de l'étude, elle non plus, ne présente pas de difficultés sérieuses, et il est relativement aisé d'aboutir à des conclusions exactes. Si, par exemple, sur cinquante ménagères possédant le même genre de cuisine, quarante-deux trouvent cette cuisine trop

petite ou trop étroite pour y travailler, on doit, sans aller chercher plus loin, pouvoir considérer comme un fait établi que la cuisine est effectivement trop petite. Evidemment, on pourrait modifier la situation en enseignant aux ménagères d'autres méthodes de travail, mais, puisque nous n'avons pu trouver aucun moyen de créer un enseignement de cette sorte (et que peut-être nous ne le croyons pas souhaitable dans tous les cas), nous avons pris la liberté de formuler nos propres conclusions en nous fondant sur les préférences exprimées par les intéressées. On peut en dire autant lorsque le logement comprend des placards fixes, même si l'on doit prévoir certaines rectifications en confrontant les diverses opinions sur l'insuffisance du nombre des placards par rapport à l'importance numérique de la famille, ou peut-être aussi par rapport à sa situation sociale ou économique. Ici, encore, nous avons admis que l'on peut s'inspirer des opinions exprimées par les intéressés pour décider quelles sont les réclamations qui méritent d'être retenues. L'autre solution consisterait à établir les quantités de vêtements et autres objets que doivent posséder les habitants, et à calculer ensuite les dimensions des placards. Mais cette solution me paraît à la fois inopportune et impossible. Qui donc a le droit de décider si un homme doit ou non posséder un smoking?

Cette partie de l'enquête porte sur tout ce qui a trait à l'agencement du logement, c'est-à-dire à l'emplacement des portes et des fenêtres, aux dimensions maximales et au nombre des pièces, etc.

Le troisième domaine à explorer est probablement le plus important, mais c'est aussi le plus difficile. Il s'agit de tout ce qui intéresse le *bien-être* et le *bonheur* de la famille. Ici, il y a une infinité de problèmes à élucider avant de pouvoir formuler des conclusions. Ces problèmes concernent d'abord les diverses caractéristiques et les origines des intéressés. D'où vient la famille? A-t-elle vécu à la campagne, ou les parents ont-ils été élevés en ville? Quelle sorte de logement avait-elle auparavant? Quelle est sa situation sociale et économique? C'est seulement après avoir examiné tous ces éléments que l'on peut apprécier les réactions directes à l'égard des avantages et des inconvénients de l'appartement, tout en s'efforçant, autant que possible, d'imaginer en même temps la vie de cette famille tout le long du jour et même pendant la nuit. La principale difficulté réside ici dans le fait que nos questions n'ont pas de but nettement précisé et généralement nous ne saurons même pas si les réponses nous permettent ou non de conclure. Pourtant, il est évident que ces problèmes sont intéressants et d'une importance décisive. Si les deux premiers groupes de problèmes peuvent, en partie et peut-être avec avantage, être résolus par des recherches en laboratoire, il n'y a pas d'autre solution pour le troisième groupe de problème que l'entrevue directe avec les intéressés et l'enregistrement de toutes les constatations qui peuvent aider à donner une image exacte du problème.

La méthode des enquêtes

Pour ce qui est du choix des logements à inspecter, nous nous sommes uniquement occupés, en Norvège, de ceux qui représentent, d'après nous, les types les plus satisfaisants à Oslo, de la catégorie des habitations à bon marché, c'est-à-dire des logements construits avec des subventions de l'Etat, des municipalités ou d'autres organismes analogues. Nous avons admis que l'appartement était habité par une famille dont l'importance numérique correspondait assez exactement aux dimensions du logement. Nous avons donc évité des logis typiquement surencombrés et nous n'avons prêté aucune attention aux logements habités par des célibataires. Enfin nous avons présumé que les intéressés

seraient disposés à répondre à toutes nos questions. Nous avons pensé qu'il fallait visiter environ deux cents logements pour obtenir des résultats suffisamment sûrs.

Après avoir choisi les logements à inspecter, il faut rassembler des renseignements sur toutes les *caractéristiques* mentionnées ci-dessus. On peut le faire partiellement en analysant les résultats du recensement, de l'imposition fiscale, etc., et, en partie, au moyen d'entrevues avec les intéressés. On enregistre tous les membres de la famille, leurs nom et prénoms, leur âge, leurs occupations, leur revenu s'il y a lieu, et toutes autres informations pertinentes. D'après les données ainsi recueillies, on pourra ensuite grouper les familles selon leur type, leur situation sociale, leur revenu et l'âge des parents.

La deuxième étape est la plus importante : c'est la visite du foyer familial lui-même, avec l'entrevue indiquée plus haut et le tracé complet de la disposition du logement établi sur un plan modèle à grande échelle, apporté à cet effet. On a soin de marquer sur ce plan l'emplacement de chaque meuble, d'indiquer également la place où couchent les divers membres de la famille, où les enfants font les devoirs du soir, et où ils s'amuse, où la ménagère s'installe pour coudre et raccommoder, et où se déroulent les autres activités. On dresse également une liste des autres biens et effets de la famille qui doivent être rangés : aspirateur, escabeaux, équipement de sport, voitures d'enfant et bicyclettes.

On examine ensuite la disposition de l'appartement en fonction des fins auxquelles il doit répondre. Certaines de ces questions sont d'ordre tout à fait général, mais d'autres ne s'appliquent qu'à l'appartement examiné. Enfin, restent les questions relatives aux préoccupations et aux préférences des membres de la famille, à leurs activités et à leurs habitudes et qui concernent, par exemple, leur sociabilité, leur vie extérieure, etc.

Si l'on veut que les *réponses* soient utilisables, il est essentiel que les questions ne puissent pas influencer, dans un sens ou dans l'autre, la personne interrogée, c'est-à-dire qu'elles ne soient pas tendancieuses. La personne interrogée peut ne pas savoir exactement ce que l'on attend d'elle et tend à donner la réponse qu'elle juge « correcte ». Si le locataire a une salle de bains sans fenêtre, et si on lui demande : « Au fond, n'aimeriez-vous pas avoir le soleil dans votre salle de bains le matin ? » la réponse sera forcément affirmative. Mais, si l'enquêteur dit : « Votre salle de bains n'a pas de fenêtre, cela vous gêne-t-il ? » la réponse sera peut-être différente. Lorsque la question n'est pas de celles auxquelles on répond par *oui* ou par *non*, il importe de limiter les réponses à quelques catégories bien définies, aussi peu nombreuses que possible, afin de faciliter l'analyse ultérieure des résultats de l'enquête. Quand on désire savoir si la famille donne souvent des réceptions, la première chose à faire est de s'assurer de ce que la famille entend par « réception » et de ce qu'elle considère comme une simple « visite ». Des réponses telles que « souvent », « presque jamais », ou « de temps en temps » n'ont pas de valeur, à moins que l'on ne sache exactement ce que les intéressés entendent par là.

Durant nos premières enquêtes, nous avons emmené avec nous, outre l'architecte chargé de l'entrevue, une psychologue. Celle-ci (c'était toujours une femme et son rôle consistait surtout à essayer d'établir un contact intime et direct avec la ménagère) étant le dernier membre de l'équipe à intervenir dans l'enquête, avait ainsi l'occasion de connaître à l'avance les renseignements déjà recueillis. Elle était l'« agent secret » de notre mission. Elle avait pour tâche de s'insinuer dans la vie même de la famille, de découvrir ses ennuis et ses difficultés, par exemple les cas de névrose ou d'alcoolisme, les relations peu satisfaisantes entre enfants et

parents, etc. ; après quoi, elle nous indiquait si, à son avis, ces facteurs avaient quelque rapport avec la disposition défectueuse du logement, l'encombrement, etc. Son assistance nous a été fort précieuse lorsqu'il s'est agi de formuler les caractéristiques générales des types de logements examinés.

Préparation et résultats

Il convient de souligner que le travail sur des données de ce genre ne saurait être exécuté avec trop de soin. Naturellement, il importe peu, semble-t-il, que le pourcentage des personnes qui préfèrent dîner dans la cuisine plutôt que dans la salle à manger soit de 73 ou de 78,5 %. Ce qui est important, c'est de voir *quel type de famille* prend ses repas dans la cuisine et *pourquoi* elle le fait. C'est seulement alors que l'on peut décider s'il s'agit d'une tendance, d'un désir réel ou d'un arrangement où la volonté n'est pour rien. Ce sont là les facteurs décisifs qui influenceront l'évolution ultérieure et tel est, naturellement, le but de nos investigations. En d'autres termes, il ne faut jamais considérer comme définitives des conclusions quelconques, sans les avoir tout d'abord attentivement examinées par rapport à tous les facteurs qui peuvent avoir quelque pertinence.

On doit aussi être prêt à défendre, s'il le faut, son propre point de vue contre celui de la majorité. Si la plupart des gens – comme notre première enquête l'avait montré – préfèrent placer une table de salle à manger au centre de la seule pièce où ils peuvent se tenir dans la journée, et disposer les autres meubles symétriquement autour d'elle, on ne doit pas être obligé d'adopter ce système. L'architecte peut facilement soutenir que c'est là un moyen peu satisfaisant et irrationnel d'utiliser l'espace disponible et affirmer qu'il faut éduquer les gens dans l'intention de parvenir à modifier cette préférence.

Dans d'autres domaines de nos enquêtes, l'opinion de la majorité décidera directement des conclusions définitivement adoptées. Comme nous l'avons dit plus haut, cela s'applique surtout aux doléances des ménagères à propos de la disposition des cuisines, de la pénurie de placards et de réduits ainsi qu'aux installations techniques. Mais, en général, il faut prendre soin de ne pas tirer trop de conclusions ; il faut s'efforcer, avant tout, de donner une idée exacte de la situation, telle qu'elle se présente sous ses multiples aspects. Afin d'évaluer les résultats que l'on peut attendre de ce genre de travail, je voudrais mentionner brièvement quelques détails importants au sujet de nos enquêtes en Norvège.

La première portait sur des logements bâtis à Oslo juste avant la dernière guerre. La plupart des appartements se composaient de deux pièces et d'une cuisine (environ 70 à 80 m²) et tous possédaient un système de chauffage et des installations sanitaires modernes. L'enquête a montré que les locataires avaient tendance à arranger les appartements d'une façon conventionnelle et peu commode, qui correspondait aux traditions du milieu et aux habitudes plutôt qu'aux besoins réels de la famille. Pour être juste, nous avons aussi tenu à faire valoir que ces tendances étaient dues au fait regrettable que les dits appartements ne convenaient nullement à une famille d'importance numérique moyenne. Lorsqu'il était impossible d'obtenir un arrangement tout à fait satisfaisant, les intéressés choisissaient la solution qui semblait la plus *représentative*. Une nouvelle suggestion a pu être ainsi formulée sur les normes souhaitables en ce qui concernait le nombre de pièces, leurs dimensions et leur position respective. Les nombreux cas où les chambres à coucher étaient aménagées comme « salons » ou comme « fumoirs », nous ont fait penser que les nouveaux plans à établir devaient être « à l'épreuve des sottises ». Autrement dit, ils devaient être établis de façon à ne pas donner aux

locataires la tentation de procéder à des arrangements contraires aux fins que vise la nouvelle conception du logement.

En ce qui concerne la dimension des cuisines, des placards, etc., nous sommes arrivés à des chiffres précis dont nous avons affirmé le bien-fondé.

La seconde enquête, qui a eu lieu en 1950, portait sur des logements qui avaient été construits d'après les résultats de notre première enquête. Nous avons été heureux de constater que les « manières de vivre » s'étaient généralement améliorées. Ce fait concordait parfaitement avec nos théories initiales, à savoir que s'il y avait, au début, des possibilités permettant un arrangement plus rationnel de l'ameublement, les intéressés en profiteraient. Nous avons constaté en même temps que la satisfaction des habitants était d'une manière générale, beaucoup plus grande, ce qui nous a été confirmé notamment par le fait que pas une des ménagères interrogées ne songeait à échanger son appartement contre un appartement de l'ancien type, même lorsqu'elle aurait pu avoir ainsi un logement plus spacieux en payant le même loyer. Lors de notre première enquête, nous avons constaté que beaucoup de locataires auraient voulu changer d'appartement pour ces raisons.

Nous avons aussi constaté malheureusement que ces nouveaux appartements étaient trop semblables les uns aux autres et se conformaient à un modèle trop rigide. Cela pouvait convenir à une famille moyenne qui représentait évidemment la majorité, mais non pas à toutes les familles. Les pièces isolées les unes des autres et l'agencement plus précis et plus strict faisaient à beaucoup de locataires l'effet d'une camisole de force et leur donnaient l'impression de ne plus pouvoir aller et venir dans l'appartement comme ils le voulaient. Leur sentiment de confort, de sécurité et de bien-être s'en trouvait diminué.

À la suite de cette requête, nous avons dû admettre que la nécessité d'un plan « à l'épreuve des sottises » avait été exagérée, et qu'il fallait viser un objectif complètement nouveau, plus souple et essayer de résoudre le problème en prévoyant deux living-rooms pour un appartement moyen.

Facteurs positifs et négatifs

Une étude de ce genre permet d'évaluer plus facilement l'utilité des divers types de logement. Les résultats obtenus sont importants, certes, pour l'architecte praticien, mais ils sont particulièrement utiles aux différents organismes qui élaborent les plans et qui fournissent les crédits, car ils peuvent se guider sur ces résultats lorsqu'ils ont à choisir entre les différents projets qui leur sont soumis. Ce serait une erreur de croire que ces investigations suffisent à montrer ce que les logements *devraient être*, mais, du moins, elles nous aident à comprendre ce qu'ils ne doivent *pas être* et elles représentent un progrès substantiel. Les erreurs précédemment commises peuvent être désormais évitées

et il devient possible de concevoir des installations qui permettront un mode de vie plus harmonieux.

On peut aussi soulever des objections contre cette méthode. Si les enquêtes de ce genre ne sont pas faites à intervalles réguliers, avec des vérifications et des mises au point fréquentes, leurs résultats risquent d'être considérés comme incontestables, et de mauvais administrateurs peuvent les utiliser pour empêcher de nouvelles améliorations. Les plans peuvent devenir immuables et l'on cessera peut-être de tenir compte des variations dues à l'évolution économique et sociale, qui sont si importantes pour le bien-être dans un milieu donné. C'est ce qui arrivera probablement si les personnes chargées de ces enquêtes ne sont pas assez conscientes de leurs responsabilités. Elles doivent se méfier de la pression de la majorité, et ne pas oublier que la *moyenne* est une notion mathématique mais non une réalité humaine. Lorsque les enquêteurs publient leurs conclusions, ils doivent songer surtout à décrire et à exposer la diversité des aspects de la situation, au lieu d'indiquer simplement des résultats définitifs, en apparence irréfutables.

C'est pourquoi il faut recruter ces enquêteurs parmi ceux des professionnels qui possèdent avant tout le sens du réel et de l'humain et qui savent non seulement calculer mais aussi *analyser*. S'ils jugent nécessaire de procéder à des enquêtes statistiques, ils feront mieux de charger de cette partie du travail un statisticien expérimenté, non parce que celui-ci obtiendra des résultats plus précis, mais, au contraire, parce qu'il est habitué à prendre en considération tous les facteurs divers qui sont d'une telle importance pour l'analyse des résultats.

Sous ces réserves, je considère que les enquêtes sur les logements ne sont pas seulement souhaitables, mais absolument nécessaires, si nous voulons accepter avec une certaine chance de succès la tâche d'élaborer des plans de maisons pour des usagers anonymes. On aime à croire que dans ce monde plein de changements l'homme du moins ne change pas. Mais il est évident qu'un nouveau milieu, de nouvelles conditions de travail, un nouveau mode d'alimentation, de nouvelles impressions reçues de l'extérieur, de nouvelles perspectives sur les possibilités de développement qui s'offrent pour les enfants, provoqueront, en une certaine mesure, des changements continuels à la fois en nous-mêmes et dans nos idées sur l'activité de notre milieu.

Jadis, les architectes inauguraient leur collaboration avec le client qui voulait se faire construire une villa en passant avec lui une confortable soirée, afin d'apprendre à le connaître, lui et ses particularités. Quand il s'agit d'un immeuble locatif, nous ne pouvons recourir à cette manière de procéder mais il est tout aussi important que nous *connaissions* ceux pour qui nous travaillons. Utilisons donc à cette fin les moyens dont nous disposons.

(Cahiers du Centre scientifique et technique du bâtiment).

BALE, VILLE POUR PIÉTONS

On propose d'interdire la circulation des automobiles dans le centre de la vieille ville rhénane suisse

Il a suffi de quelques années d'une conjoncture favorable pour renverser complètement nos conceptions – et nos projets – sur la circulation dans nos villes : la largeur des rues qui, il y a quatre ans, était encore considérée comme satisfaisante et qui, de ce fait, figure dans

les projets répartis sur plusieurs décennies, est déjà insuffisante. Par exemple, il était encore obligatoire récemment de garer complètement sa voiture pendant la nuit. L'inobservation de cette réglementation rendait passible le fautif d'une amende. Qui aurait osé prédire l'utilisation actuelle de la rue pour le stationnement prolongé? N'aurait-on pas immédiatement traité d'insensé celui qui se serait risqué à le faire?...